

Commune de LIGINIAC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal en date du 7 février 2025 à 20h00 selon convocation en date du 3 février 2025

Président : M BIVERT Frédéric.

Présents : M BIVERT - Mme VIGNAL - M VINCENT - Mme MINARD - Mrs SIRIEIX - MICHOUX - VERNIENGEAL - TRONCHE - Mme BRAULT - M. BUSSIERE.

Absents excusés : M BRAZ (a donné procuration à Monsieur BUSSIERE)
M BOUILHAC (a donné procuration à Madame MINARD)

Secrétaires de séance : Mme VIGNAL et M VINCENT

Délibération N°2025-002 : Opération voirie 2025 et demande de subvention au titre de la DETR

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de travaux VOIRIE suivant :

Projet VOIRIE 2025	Cout prévisionnel des travaux en € HT	Divers et imprévus	Frais de mise à disposition du service E.C.	Cout prévisionnel opération en € HT	TVA 20.00%	Cout prévisionnel opération en € TTC
Renforcement VC N°6 « Bonnefont » Longueur : 988.00 ml (GE/GNT + ENDUIT)	57 945.80	1 158.92	2 955.24	62 059.96	12 411.99	74 471.95
Renforcement VC N°21 « Chabrat » Longueur : 380 ml (GE/GNT + ENROBE)	49 690.60	933.81	2 381.22	50 005.63	10 001.13	60 006.76
Montant Total PROJET VOIRIE 2025	104 636.40	2 092.73	5 336.46	112 065.59	22 413.12	134 478.71

Le coût du projet (Etudes + travaux) s'élève à la somme de 112 065.59 € HT soit 134 478.71 € TTC

Monsieur le Maire propose au conseil municipal :

- D'approuver ce projet,
- De solliciter l'octroi d'une subvention au titre de la DETR - Programmation 2025

Envoyé en préfecture le 12/02/2025

Reçu en préfecture le 12/02/2025

Publié le 12/02/2025

ID : 019-211911300-20250207-DCM2025002-DE



Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Approuve le projet de travaux VOIRIE : RENFORCEMENT VC N°6 « Bonnefont » et VC N°21 « Chabrat » Pour un montant de 112 065.59 € HT soit 134 478.71 € TTC
- Demande à Monsieur le Préfet de la CORREZE l'octroi d'une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR)

Le financement est arrêté comme suit :

COUT OPERATION- EN € HT	112 065.59 €
ETAT : DETR 2025 - VOIRIE (45%)	45 000.00 €
Montant des dépenses plafonné à 100 000 € HT	
Autres aides publiques	
Total aides publiques sollicitées (41.16%)	45 000.00 €
A la charge de la Commune (59.84%)	67 065.59 €

- Autorise Monsieur le Maire à engager les démarches nécessaires et à signer tous les documents pour mener à bien cette opération
- Approuve l'échéancier joint et précise que les travaux concernant cette opération seront exécutés dans le délai de validité de l'arrêté de subvention au titre de la DETR

Membres	12
Présents	10
Représentés	2
Votants	12
Pour	9
Contre	2
Abstention	1

Certifié conforme par Frédéric BIVERT, Maire de LIGINIAC, le 7 février 2025.
Au registre sont les signatures

Envoyé en préfecture le 12/02/2025
Reçu en préfecture le 12/02/2025
Publié le 12/02/2025
ID : 019-211911300-20250207-DCM2025002-DE

Bersier
Levrault

